



Déclaration de la CGT avant le Comité Technique Paritaire (reconvoqué) du 1^{er} juin 2011

Document réalisé le 01/06/11 consultable en intranet : <https://intranet.inra.fr/cgt> et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr

Madame la Présidente directrice générale,
Messieurs les Directeurs généraux délégués,

1. Le contexte

A la suite de la non-participation de l'ensemble des représentants du personnel au Comité Technique Paritaire du jeudi 26 mai, **vous avez convoqué de nouveau le CTP ce jeudi 1^{er} juin avec le même objectif, celui de recueillir l'avis du CTP sur votre projet de schéma directeur pour l'évolution des fonctions 'support' à l'INRA.**

Le vendredi 11 mars déjà, à la suite de la présentation du rapport d'audit conduit par l'inspection générale d'administration de l'éducation nationale et de la recherche, les représentants du personnel avaient adopté une motion dans laquelle le CTP contestait la méthode suivie par la commission d'audit des fonctions 'support', rejetait les recommandations de la commission et vous demandait de ne pas les reprendre à votre compte. Les quatre organisations syndicales de l'INRA ont alors demandé à l'ensemble de nos collègues, tant fonctionnaires que contractuels de contre-signer le texte de la motion.

Lors du Conseil d'Administration du 7 avril qui comportait à son ordre du jour, la présentation du rapport d'audit, l'administrateur CGT représentant élu du personnel, vous remettaient près de 2100 signatures. Le 17 mai, vous avez inscrit à l'ordre du jour du CTP du 26 mai l'examen de votre projet de schéma directeur que vous présentez comme les 'suites' du rapport de l'IGAENR, projet de schéma directeur que vous avez adressé aux quatre organisations syndicales.

Votre projet loin de prendre ses distances avec le rapport de la commission d'audit, ne critique en rien la méthode suivie, ne conteste pas la nature des indicateurs utilisés, mais prévoit au contraire d'ouvrir des 'chantiers' dans les fonctions ayant fait l'objet de l'audit pour mettre en application les recommandations de l'IGAENR.

Parce que votre projet de schéma directeur va à l'encontre du contenu de la motion-pétition du CTP du 11 mars, les quatre organisations syndicales ont décidé de relancer la campagne de signatures et d'adopter une nouvelle revendication, retirez votre projet de schéma directeur.

Pour leur part, notre syndicat et celui de SUD ont invité des collègues de tous les centres INRA à venir vous remettre plus de 800 signatures complémentaires de la même pétition.

2. Nos revendications

Ainsi près de 2800 agents de l'INRA vous disent Madame la Présidente directrice générale, Messieurs les Directeurs généraux délégués qu'ils refusent le diagnostic de la commission d'audit et qu'ils s'opposent à votre projet de schéma directeur.

Ils s'opposent à la mise en application des recommandations :

1 parce que les mesures que vous allez prendre, s'inscriront dans le carcan de la Révision Générale des Politiques Publiques: qui,

par une approche purement comptable, entend réduire les services publics et leurs coûts, en premier lieu réduire le nombre de fonctionnaires par le non-remplacement d'un départ sur deux,

2 parce que la mutualisation des moyens que vous présentez comme la solution aux problèmes rencontrés dans le fonctionnement des services d'appui, 'support' comme 'soutien', demandera aux collègues concernés, très souvent des corps des Adjoints Techniques et des Techniciens, de faire autant avec moins, quand ce n'est pas faire plus avec moins,

3 parce qu'ils ne veulent pas que les activités de nos collègues des fonctions 'support' dans la ligne de mire du rapport de l'IGAENR et de votre projet de schéma directeur, soient caricaturées par des indicateurs grossiers et réducteurs, et donc méprisants à l'égard de celles et de ceux qui contribuent au fonctionnement de l'INRA,

4 parce qu'ils ne veulent pas que, sous prétexte de redéploiement ou de travail sur plaques ou plate-formes régionales, nos collègues soient contraints de réorienter leurs activités professionnelles brutalement et sans réflexion approfondie, de se reconverter à la hâte, d'être obligés à des mobilités non choisies, toujours coûteuses et parfois traumatisantes, et de subir des conditions de travail dégradées

5 parce qu'ils ne veulent plus, malgré vos engagements qui se veulent rassurants, que de nouvelles activités, réalisées jusqu'ici par des fonctionnaires INRA, soient effectuées par des agents INRA sur statut précaire, voire confiés contractuellement à des entreprises de droit privé dont les employés sont plus faiblement rémunérés et travaillent dans des conditions plus difficiles,

3. Pour conclure

Par ailleurs, suite à votre communiqué du 27 mai, nous tenons à vous préciser que

1) nous ne partageons absolument pas le pari qui sous-tend votre projet, qu'avec votre schéma directeur, l'INRA évite les suppressions d'emploi, pierre angulaire de la RGPP,

2) nous ne sommes pas disposés à débattre de la mise en œuvre de votre schéma directeur, une fois qu'il sera validé par le gouvernement début juin et adopté par le Conseil d'Administration du 24 juin,

3) nous sommes encore moins prêts à contribuer à élaborer une méthode pour mettre en œuvre les mesures que vous prendrez après que votre schéma directeur ait été adopté,

4) nous sommes opposés à consentir des efforts supplémentaires pour mener à bien votre projet.

Un souhait toutefois qui reprend partiellement le vœu que vous formez dans l'avant dernier paragraphe de votre communiqué du 27 mai, celui que vous acceptiez d'entendre les collègues ici présents, de débattre et de dialoguer avec eux.

Merci.